



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1  
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT104296-C232996**

2. Nom et adresse de l'opérateur

**MELANIE PETIT**  
13 RUE ST VINCENT  
89190 BAGNEAUX

Activité principale: **PRODUCTEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle

**Bureau Veritas Certification France**  
Le Triangle de l'Arche  
9 cours du Triangle  
92937 Paris-la-Défense CEDEX  
**FR-BIO-10**

4. Catégories de produits/activité

**Commerce de détail**

Caissette de bœuf et jus de pomme  
Fromage, beurre, crème, lait pasteurisés, faisselle, fromage frais  
Huile de cameline, pâtes  
Jus de fruits, vinaigre et limonade  
Jus de pomme, jus de pomme pétillant et escargots  
Paniers de légumes, Soupe, bocal de ratatouille, Jus de tomates, confitures de tomates vertes, plants  
Pois-chiches, paniers de légumes, pommes de terre, plants  
Truites et saumons  
Viande de porc, produits charcutiers, plats cuisinés  
Yaourt et fromage au lait de chèvre  
Yaourts et fromages de brebis  
Œufs

**Agneaux**

**Agnelles de renouvellement**

**Brebis laitières**

Race manech tête noire N° 89027519

**Bélier**

**Autres cultures fourragères**

Sainfoin variété : *Laredo* (En contrat de multiplication de semence) - Ilot 5.2

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

6. Période de validité : Du 15/05/2021 au 31/03/2023

7. Date de contrôle: 11/03/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à [producteurbio@bureauveritas.com](mailto:producteurbio@bureauveritas.com).

**Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

**Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

Paris La Défense, le : 21/01/2022  
Pour le Président, Laurent Croguennec



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1  
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT104296-C232996**

2. Nom et adresse de l'opérateur

**MELANIE PETIT**  
13 RUE ST VINCENT  
89190 BAGNEAUX

Activité principale: **PRODUCTEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle

**Bureau Veritas Certification France**  
Le Triangle de l'Arche  
9 cours du Triangle  
92937 Paris-la-Défense CEDEX  
**FR-BIO-10**

4. Catégories de produits/activité

5. Définis comme

**Autres oléagineux**

Cameline

**Avoine**

Hiver, variété : *Dalguise* (Trèfle sous couvert dans les îlots 17 et 12)

**Blé tendre**

Hiver, Variétés : *Florence Aurore, Triso, Arpege, Odessa, Chidam, Dattel, Astrid, Rouge de Bordeaux (Avec Luzerne)*

**Epeautre**

Variété : *Oberkulmer*

**Lentilles**

Noires, variété : *Beluga* (Avec Trèfle et Cameline)

Vertes, variété : *Anicia*

**Luzerne**

En contrat de multiplication de semence - Ilots 13.3, 17.3

**Mélanges fourragers**

MLC (Sainfoin/Trèfle/Lotier/Minette/Plantain)

**Orge**

Printemps, variété : *Fantex* (Trèfle sous couvert) - Ilots 10.1

Printemps, variété : *Fantex* (Luzerne sous couvert) - Ilots 21.1, 23.1, 8.1, 15.1

Variété : *Fantex* - Ilots 2.6, 4.5, 4.2

**Petit Epeautre**

(Avec Trèfle dans l'îlot 19.3) et (Avec Luzerne dans l'îlot 6.1)

Agriculture Biologique

6. Période de validité : Du 15/05/2021 au 31/03/2023

7. Date de contrôle: 11/03/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à [producteurbio@bureauveritas.com](mailto:producteurbio@bureauveritas.com).

**Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

**Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

Paris La Défense, le : 21/01/2022  
Pour le Président, Laurent Croguennec



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1  
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : <b>CER-OPT104296-C232996</b>	
2. Nom et adresse de l'opérateur  <b>MELANIE PETIT</b> 13 RUE ST VINCENT 89190 BAGNEAUX  Activité principale: <b>PRODUCTEUR</b>	3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle  <b>Bureau Veritas Certification France</b> Le Triangle de l'Arche 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX <b>FR-BIO-10</b>
4. Catégories de produits/activité <b>Prairies temporaires</b>  <b>Seigle</b> (SF) - llot 3 (Avec Sainfoin dans 15 ha et Luzerne dans 30 ha) <b>Trèfle</b> Blanc, variété : <i>White River</i> (En contrat de multiplication de semence) <b>Biscottes et biscuits, pâtisserie de conservation</b> Préparation pour Mug Cake; Préparation pour Cookies <b>Plats préparés</b> Lentilles saucisses; Saucisses en bocal <b>Produits de la meunerie</b> Farines épeautre, engrain, blé, seigle, sarrasin, lentille Issus de céréales Luzerne en sachet Paille de seigle Sons épeautre, engrain, blé, seigle, sarrasin, lentille <b>Viandes et produits à base de viande</b> Caissette d'agneaux, saucisses et merguez	5. Définis comme  Agriculture Biologique  Agriculture Biologique  Agriculture Biologique  Agriculture Biologique  Agriculture Biologique  Agriculture Biologique

6. Période de validité : Du 15/05/2021 au 31/03/2023	7. Date de contrôle: 11/03/2021
8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités. Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <a href="https://certifie.bureauveritas.fr/bio/">https://certifie.bureauveritas.fr/bio/</a> ou par courriel à <a href="mailto:producteurbio@bureauveritas.com">producteurbio@bureauveritas.com</a> .  <b>Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Non</b> <b>Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non</b>	

Paris La Défense, le : 21/01/2022  
Pour le Président, Laurent Croguennec

